

SÉANCE DU 27 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le vingt-sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Monsieur BLANCHARD André, Maire.

- Étaient présents : MM. DESHAYES Jean-Yves, MONTIGNÉ Claude, BESSIN Pascal, RÉGEARD Loïc, BARBY Éric, GLORY Georges, LEFEUVRE André, MASSON Jean-Paul, de LORGERIL Olivier et RUELLAN Jean-Claude, BEDEL Didier, SAUVEUR Patrice, CROQUISON Sébastien ; Mmes ROZE Marie-Paule, HOUIT Yolande, GRIMBELLE Hélène et NIVOL Nadine.
- Absents excusés : Mme Laurence GASCOIN

Mme Laurence GASCOIN a donné procuration à M. André BLANCHARD.

Un scrutin a eu lieu ; M. RÉGEARD Loïc a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

I- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2009

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (Mlle GRIMBELLE et M. BARBY votent contre) :

- **DÉCIDE** de reconduire les taux d'imposition de l'année 2008 pour l'année 2009, comme suit :
 - ✚ Taxe d'habitation : 13.70 %
 - ✚ Taxe foncière (bâti) : 17.59 %
 - ✚ Taxe foncière (non bâti) : 41.90 %

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 heures.

Suivent au registre les signatures

Le Maire,
M. André BLANCHARD

Le secrétaire de séance,
M. Loïc RÉGEARD

Les membres du Conseil Municipal,